

Grilles-horaires sous Harmos et LEO

Note de la SPV à ses membres

Les 9 et 10 février 2011, la Conférence des présidents d'associations et le Comité cantonal de la SPV ont évalué le projet de grilles-horaires « Harmos-compatibles » proposé actuellement par la DGEO, notamment dans sa tournée de présentation du Plan d'études romand (PER), et mis en consultation.

Les instances de la SPV formulent leur propre proposition, appuyée sur les principes suivants :

- Respect des orientations des « **26 mesures pour une école de la réussite** », à savoir :
 - **Plus d'école pour tous ;**
 - **Renforcement du français ;**
 - **Grille-horaire unique pour le secondaire I (9 à 11 Harmos) ;**
- **Equilibre du projet** de formation de l'élève et **promotion des disciplines artisanales et manuelles ;**
- Respect de **l'approche par domaines du PER**, notamment par l'inscription de l'éthique et cultures religieuses, ainsi que celle de la citoyenneté, dans les champs historiques et géographiques.

On trouvera en annexe la proposition de la SPV, issue des principes énoncés ci-dessus.

En ce qui relève des *années 1 et 2 Harmos*, les instances de la SPV font siennes les réflexions de l'AVECIN, à savoir :

L'enfant qui entre à l'école doit apprendre à devenir élève.

Il doit apprendre à vivre et interagir avec ses pairs, à accepter une autorité, apprendre et accepter de suivre des règles de vie. En début de 1er cycle, la socialisation est une visée prioritaire en tant que telle. Elle ne saurait être simplement intégrée dans un domaine disciplinaire.

Certains modes d'apprentissage sont à privilégier à ce stade de développement de l'enfant :

- le travail interdisciplinaire, souvent autour d'un thème ou d'un projet
- le jeu symbolique qui a une fonction essentielle à la mise en place d'une représentation conceptuelle, indispensable à l'acquisition de savoirs et de compétences intellectuelles
- les rituels (de transition notamment) sécurisants et structurants.

Une grille horaire à 100% disciplinaire n'est en conséquence pas en adéquation avec l'âge des élèves et les missions du début de la scolarité.

Outre les disciplines travaillées, il s'agit d'y faire apparaître les thématiques développées dans les capacités transversales et la formation générale du PER.

Les instances de la SPV sont conscientes du coût induit par la présente proposition de grille-horaire. La SPV enjoint les décideurs politiques du Canton à dépasser le déclamatoire et à financer le modèle d'école qu'il promeut à hauteur de son ambition.